

EDITO :

L'ensemble des équipes KALISTA vous présente tous leurs vœux pour cette nouvelle année 2023 !

Les ESAT et les EA ont connu une année 2022 à la fois riche et diversifiée, marquée par la concrétisation de plusieurs projets et le commencement de nouvelles réalisations. Malgré les différentes perturbations à la fois liées à la COVID 19 obligeant une partie des équipes à s'absenter, ou à l'approvisionnement de matériels ou de pièces détachées qui ont parfois bloqué certains chantiers, les équipes Kalista ont réussi à délivrer la majeure partie des prestations sur lesquelles elles étaient engagées.

Désormais entrées dans une nouvelle ère de la sobriété énergétique, les équipes KALISTA participent aux efforts collectifs, de façon proportionnée et raisonnable pour faire la chasse au gaspillage d'énergie.

L'ensemble des investissements sont aujourd'hui pensés en ce sens. Concrètement, en matière d'investissements, une partie des matériels pour les espaces verts sont dans la mesure du possible achetés en électrique, des aménagements sont réalisés dans les ateliers pour réduire la déperdition de chaleur, les tournées sont optimisées au mieux pour réduire les consommations de carburant, ... autant d'écogestes qui auront un impact sur notre consommation d'énergie.

A l'occasion de cette newsletter, un focus est réalisé sur les activités des entreprises adaptées ainsi que sur l'évolution de parcours de deux salariés de nos Entreprises Adaptées (EA).

Guillaume FOLIOT – Directeur des EA Kalistâ APAJH 72-53



Page 2 et 3

Focus sur l'activité de l'EA
Kalista de la Flèche

Page 4

Focus sur 2 parcours de
salariés de l'EA Kalistâ du Mans

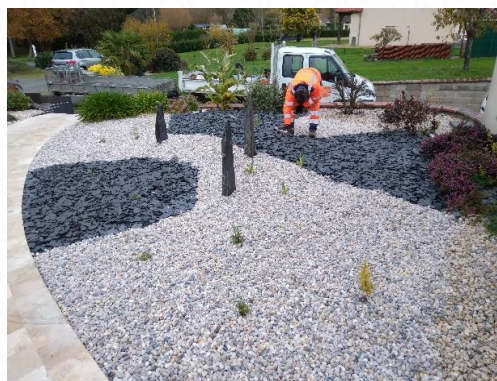
2023 avec Kalistâ
des réponses de proximité
et sur mesure
Très bonne année !



L'EA DE LA FLÈCHE INSTALLÉE DANS SES NOUVEAUX LOCAUX, POURSUIT LE DÉVELOPPEMENT DE SON ACTIVITÉ



Nouveaux locaux situés
au 6 rue de la Jalètre à La Flèche



Aménagement chez un
particulier

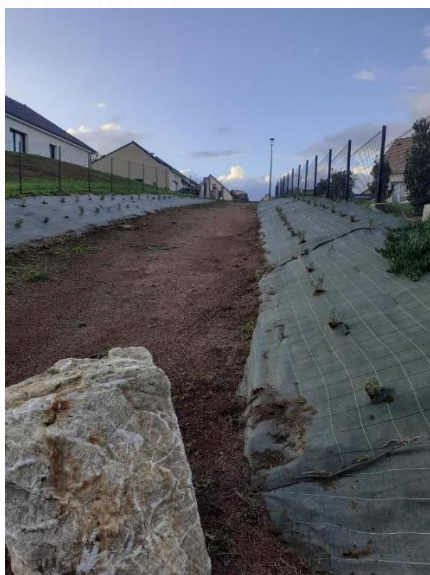
L'EA a été retenue sur un appel d'offre de création pour l'entreprise ORTEC de Durtal. L'équipe a réalisé des travaux de plantations d'arbres, a refait la totalité des surfaces engazonnées avec la pose de bâches et la plantation d'arbustes. Ce chantier sera suivi par l'EA sur 2023 par un contrat d'entretien du site : cela permet aux salariés de voir l'évolution de leur travail.



Le chantier ORTEC en chiffres :

une implantation de 34 arbres, une surface bâchée de 1 200 m² et 12 000 m² de surface engazonnée. Et pour 2023 environ 300 plantes arbustives à mettre en place.

La commune de Notre Dame du Pé a confié le fleurissement de certaines zones à l'équipe de l'EA : 300 végétaux ont été plantés en 2022 avec le projet de poursuivre l'amélioration de ce travail paysager avec les élus sur 2023.



UNE ACTIVITÉ DE SOUS TRAITANCE INNOVANTE ET ECOLOGIQUE AVEC ^{VEGÉ}paille

Pour pallier la disparition des pailles à boire en plastique, une famille d'exploitants agricoles de la Sarthe s'est lancée dans la production de pailles à boire à partir de tige de seigle. Madame BOURMAULT, la jeune agricultrice a mis en œuvre un projet ambitieux : concevoir, développer et construire une machine innovante, capable de fabriquer des pailles à boire en seigle. Un produit dans le vent, car 100 % végétal et biodégradable.

Les débouchés sont larges et prometteurs. Végépaille vise les grossistes, spécialistes de la paille et des boissons, les GMS (Grandes et Moyennes Surfaces), les chaînes de restauration, l'hôtellerie, les Ehpad, les hôpitaux.

Tri manuel, zéro déchet :

Le process de fabrication, s'il est industriel pour la partie découpe, impose un travail manuel au préalable : tri des tiges une par une, épluchage et calibrage.

C'est le travail effectué par deux équipes de Kalistâ (EA La Flèche et ESAT Marolles Les Braults). La matière végétale qui n'est pas utilisée en paille à boire retourne à son utilisation première : la litière pour les animaux de la ferme.

Un travail que les équipes Kalistâ apprécient car elles doivent rendre un produit fini répondant aux attentes de l'entreprise. Sensibles à l'enjeu environnemental, les travailleurs sont fiers de participer à ce projet.



ILLUSTRATION DU TRAVAIL D'ACCOMPAGNEMENT DES SALARIÉS PAR L'EA KALISTÂ DU MANS

UNE SUITE DE PARCOURS POSITIVE

En Avril 2004, Carine MAHARAULT intègre les équipes de l'EA de la Flèche dans les serres, Elle est rattachée depuis Septembre 2021 à l'EA Atelier de sous traitance situé à Allonnes.

Carine est originaire de la Mayenne, Elle avait le projet professionnel et personnel de retourner dans son département de cœur.

Après une reconversion professionnelle réussie sur le travail de sous traitance en atelier, des démarches ont été entamées avec l'appui du service interne la plateforme de l'APAJH 72-53 pour aboutir à son intégration à l'EA Maine Atelier de Gorron (53) le 16 janvier 2023.

Nous lui souhaitons de réussir dans ce nouveau projet professionnel !



Carine MAHARAULT

UNE INTÉGRATION RÉUSSIE DANS UNE ENTREPRISE



Mario VENANZI

Mario VENANZI de L'EA du Mans, qui avait émis le souhait de diversifier ses compétences, a intégré l'entreprise NORAS de Maigné (72) en Avril 2022 dans le cadre d'une prestation de service hebdomadaire.

Il est en charge de l'entretien des fontaines servant au nettoyage des pinceaux et autres instruments utilisés par les artisans de cette entreprise de maroquinerie. Mario effectue aussi le tri des différents déchets qui seront recyclés.

L'EA intervient également pour réaliser l'entretien des espaces verts de l'entreprise.

